

## MALI

**Population** : 15, 84 millions d'habitants (Banque mondiale 2011)  
**Population vivant un milieu rural** : 10 251 662 (Banque mondiale 2010)

**IDH** : 0,359 (UNDP, 2011)

**Superficie** : 1 220 190 km<sup>2</sup>

**Principales productions** : Mil, sorgho, coton, riz, maïs, fonio, patate, igname, manioc, haricot, arachide et tabac.

### AMPLEUR DES TRANSACTIONS FONCIÈRES

Selon l'Oakland Institute, en 2010, 544 567 ha de terres fertiles furent cédées en bail ou faisaient l'objet de négociations. En tenant compte de plans d'extensions non-officiels, le nombre s'élevait à 819 567 ha. Plus de 40 % des baux fonciers concernent des cultures dont la vocation est la production d'agro-carburants.

<b>Acquisitions massives des terres – Mali (Land Matrix décembre 2012, Grain Janvier 2012)</b>				
<b>Investisseur</b>	<b>Siège</b>	<b>Production</b>	<b>Hectare</b>	<b>État des négociations jan. 2012</b>
Baba Seid Bally (SBB BIO)	Burkina Faso		10000	Terminé
SeedRock Africa Agriculture	Canada	Maïs	40000	En cours
China Light Industrial Corporation for Foreign Economic and Technical Cooperation	Chine	Canne à sucre	20000	Terminé
Agro-énergie développement	France	Tournesol	2605	En cours
Community of Sahel-Saharan States (CEN-SAD)	Libye		100000	En cours
Assil Meroueh	Côte d'Ivoire	Jatropha	5000	Terminé
Soudan Fayeze	Côte d'Ivoire		5000	Terminé
MFC Nyetaa	Danemark	Jatropha	1000	Terminé
Sovereign Wealth Fund (SWF) - Lybian African investment portfolio	Libye	Élevage	100000	Terminé
Associated British foods	Royaume-Uni	Canne à sucre	17000	Terminé

Southern Global Inc.	États-Unis	Riz	30000	Terminé
Millenium Challenge Corporation	États-Unis	Céréales	22441	Terminé
Agro Energy Développement	France	Tournesol	2605	Terminé
SNF (Société N'Diaye et Frères)	Mali		15000	Terminé
Agroenerbio S. A.	Mali		40000	Terminé
n/d	Arabie Saoudite	Riz	50000	Terminé
Foras International Investment Company / AgroGlobe	Arabie Saoudite	Riz	100000	En cours
Union économique et monétaire Ouest-Africaine	Afrique de l'Ouest	Fruit	11288	Terminé
Ousmane Ouane			10000	Terminé
Mali Biocarburant		Jatropha	2112	Terminé
n/d		Canne à sucre	20245	Terminé
n/d		Canne à sucre	20000	Terminé
SOCIMEX	Mali	Jatropha	10000	Terminé
Co-Enterprise		Riz	3000	Terminé
Biocarburant SA (MBSA)	Pays-Bas	Jatropha	1000	Terminé
Farms lands of Guinea, Inc.	Royaume-Uni	Maïs	10000	En cours
Schaffer & Associates International LLC (Markala Sugar Project)	Mali	Sucre	20000	Terminé
Lonhro	Royaume-Uni	Canne à sucre	20000	Terminé
<b>Total</b>			<b>688296</b>	

### ACTEURS, MOTIVATIONS ET PERCEPTIONS

**Institutions financière :** Les programmes d'ajustement structurels depuis les années 1980 au Mali ont mis l'accent sur les réformes politiques pour favoriser la libéralisation économique et les investissements étrangers. Depuis 2000, de nouvelles structures locales, mises en place et soutenues par la Banque Mondiale, telles que l'Agence de Promotion des Investissements (API) ou le Conseil Présidentiel pour l'Investissement (CPI) ont renforcé ce processus (Oakland Institute 2011). En 1991, le gouvernement a adopté un Code des Investissements pour promouvoir l'investissement privé dans le pays. Aujourd'hui, ce Code<sup>1</sup> offre des conditions fiscales généreuses aux grands investisseurs dont une période d'exonération fiscale de 30 ans (Oakland Institute 2011, 12).

<sup>1</sup> En 2011, il était toujours en relecture afin de le rendre plus attractif pour les investisseurs.

**Bailleurs de fonds :** La coordination des bailleurs de fonds autour de la terre est réalisée par l'Agence Française de Développement (AFD). Cette dernière soutient la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) et est actif dans l'Office du Niger. Le *Millennium Challenge Corporation* (MCC) favorise également la réforme des politiques sur la propriété foncière, en particulier dans l'Office du Niger, où un système de permanence de nouvelles terres est à l'essai (LANDac 2012 b, 8).

**Acteurs locaux :** Une étude réalisée par Kerstin Nolte<sup>2</sup>, qui est actuellement en cours de rédaction, semble fournir des réflexions intéressantes sur l'inclusion limitée des acteurs locaux dans le processus de décisions face au phénomène de l'acquisition des terres dans l'Office du Niger au Mali (2013).

**La femme :** La discrimination sur la base du sexe est interdite par la Constitution du Mali. Cette dernière indique que tous les citoyens ont le droit de posséder des terres. La Loi d'Orientation Agricole (LOA) favorise même la discrimination positive en faveur des femmes dans l'allocation de nouvelles parcelles de terres. Par ailleurs, bien que le Mali ait adopté une politique de promotion de la Femme, afin de reconnaître et de renforcer leurs droits, le statut des femmes ne s'est pas amélioré en raison de la « conscience juridique » pauvre et de la persistance de certaines normes socio-culturelles.

## MÉCANISMES

L'octroi des baux fonciers pour l'investissement agricole ont été limités à la zone de l'ON (Oakland Institute 2011, 20). Les opérateurs étrangers ont droit aux contrats de location seulement et ce, accompagné d'un énoncé des besoins. Ces contrats peuvent avoir une durée maximale de 50 ans et peuvent être renouvelés.

## CONSÉQUENCES

Les conflits fonciers sont très répandus, en prenant plusieurs formes, y compris: au sein des communautés sédentaires, entre les générations et entre les différents groupes d'utilisateurs des ressources naturelles. La lutte pour l'accès à la terre entre les jeunes ou sans terre au sein des groupes familiaux peut également générer des conflits. Cependant, les conflits fonciers les plus violents ont tendance à se situer entre éleveurs et agriculteurs. En effet, l'expansion des terres cultivées peuvent obstruer les routes du bétail et des points d'eau et ainsi provoquer une tension accrue entre les groupes. Les dégâts des cultures par le bétail est traité comme une affaire pénale. Certains conflits liés à la terre se retrouvent finalement au tribunal dont 80% de la charge de travail est liée à des conflits fonciers selon le gouvernement (LANDac 2012 b, 7).

Au-delà des conflits intra-communautaires, nous notons des risques importants pour la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau et la sécurité alimentaire. Il semblerait que ces cessions aient été effectuées sans avoir, au préalable, réalisé des études d'impact environnemental et social. Alors que la loi ne semble pas faire obligation aux investisseurs à effectuer de telles études, il est évident que les grands

---

<sup>2</sup> Nolte, Kerstin. 2012. « Inclusion of local actors in decision-making processes in Mali: Spotlight on three cases of large-scale land acquisitions in the Office du Niger region » en preparation du IGC Cologne Conference. Contactez les auteurs du présent rapport afin d'obtenir plus d'information au sujet de cette étude actuellement au stade de l'ébauche (janvier 2013).

canaux d'irrigation en cours de construction pour l'agriculture industrielle font peser une sérieuse menace sur les moyens de subsistance de centaines de millions de personnes qui dépendent du fleuve en Afrique de l'Ouest. Ces inquiétudes sont renforcées par l'essor dans ces plantations de monocultures très gourmandes en eau telles que la canne à sucre (Oakland Institute 2011, 3).

Le manque de terres et la division des parcelles des exploitations familiales représentent une contrainte majeure pour les agriculteurs de la zone. Dans les dernières décennies, les parcelles attribuées à des exploitations familiales sont devenues de plus en plus petites et morcelées. Ces parcelles font l'objet de baux à renouveler chaque année contre le paiement de la redevance eau. L'on constate ainsi l'extrême dépendance qu'à la question de l'eau avec l'exploitation agricole dans la zone de l'ON (Oakland Institute 2011, 21).

### **SOCIÉTÉ CIVILE**

- CNOP-Coordination nationale des organisations paysannes
- AOPP - Associations Professionnelles Paysannes Organisation
- SEXAGON - Syndicat des Exploitants Agricoles de l'Office du Niger

### **POINTS AVEUGLES ET RECOMMANDATIONS POUR LA RECHERCHE**

Le Mali dispose de quelques études particulièrement rigoureuses (Oakland 2011, LANDac 2012 b.). Par ailleurs, nous n'avons pas recensés d'études sur les acquisitions réalisées à titre individuel comme ce fût le cas pour de nombreux autres pays étudiés dans ce rapport. Aussi, comme pour les États analysés, les impacts des acquisitions de terres sur les femmes ne sont pas réellement abordés. C'est plutôt l'impact du cadre foncier sur celles-ci qui est approché.